
BILAN PPAS 2015-2021

Mars 2021

RETROPLANNING 2021-2022

21 JANVIER 2021 :
PRÉSENTATION DE
L'ÉVALUATION AU
CST

30 MARS 2021 :
PRÉSENTATION DE
L'ÉVALUATION AU CA

12 AU 16 AVRIL 2021 :
PRÉSENTATION DE
L'ÉVALUATION AUX CTD

FIN AOÛT / DEBUT
SEPTEMBRE 2021 :
CST – TRAVAIL SUR LE
PPAS

4 NOVEMBRE 2021 :
CA SAFER

BILAN 2015 – 2021

ELABORATION PPAS 2022-2028

22 au 26 MARS et 12 au
16 AVRIL 2021 :
PRÉSENTATION DE
L'ÉVALUATION AUX CTD

FIN MARS DÉBUT AVRIL:
COMMISSION D'ÉVALUATION
DRAAF
CHAMBRE D'AGRICULTURE
RÉGIONALE
DREAL

06 AU 10 ET DU 20 AU
24 SEPTEMBRE :
ORIENTATION DU
NOUVEAU PPAS
(AUX CTD)

2022:
VALIDATION DU PPAS

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DU PPAS 2015-2021

L'évaluation des PPAS doit permettre aux SAFER de :

- **Rendre compte de leur activité conduite** sous le contrôle et en collaboration avec les commissaires du gouvernement ;
- **Mesurer l'atteinte des objectifs fixés lors du PPAS de 2015-2021;**
- **Identifier les causes d'éventuels écarts entre ces objectifs et les réalisations ;**
- **Réaliser un bilan de l'impact de leurs actions et des partenariats mobilisés ;**
- **Mener une réflexion sur leur gouvernance, les règles de déontologie et la prévention des conflits d'intérêt ; tirer des conclusions** pour la prochaine programmation ;
- **Mieux communiquer sur les actions** qu'elles ont pu conduire auprès des partenaires lors de cette programmation.

Elle vise également, pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation à :

- **Mieux appréhender l'efficacité et les freins aux missions de service public** confiées aux SAFER,
- **Contribuer à éclairer la réflexion sur le cadre des futurs PPAS.**

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DU PPAS 2015-2021

4 missions d'intérêt général



- **Agricole et forestière** : installation, consolidation des exploitations agricoles et forestières pour l'atteinte d'une dimension économiquement viable, amélioration de la répartition parcellaire, diversité des productions et agro-écologie ;



- **Environnementale** : diversité des paysages, protection des ressources naturelles et biodiversité ;



- **Développement durable des territoires ruraux** ;



- **Transparence du marché foncier (veille et observation).**

ÉVALUATION QUANTITATIVE

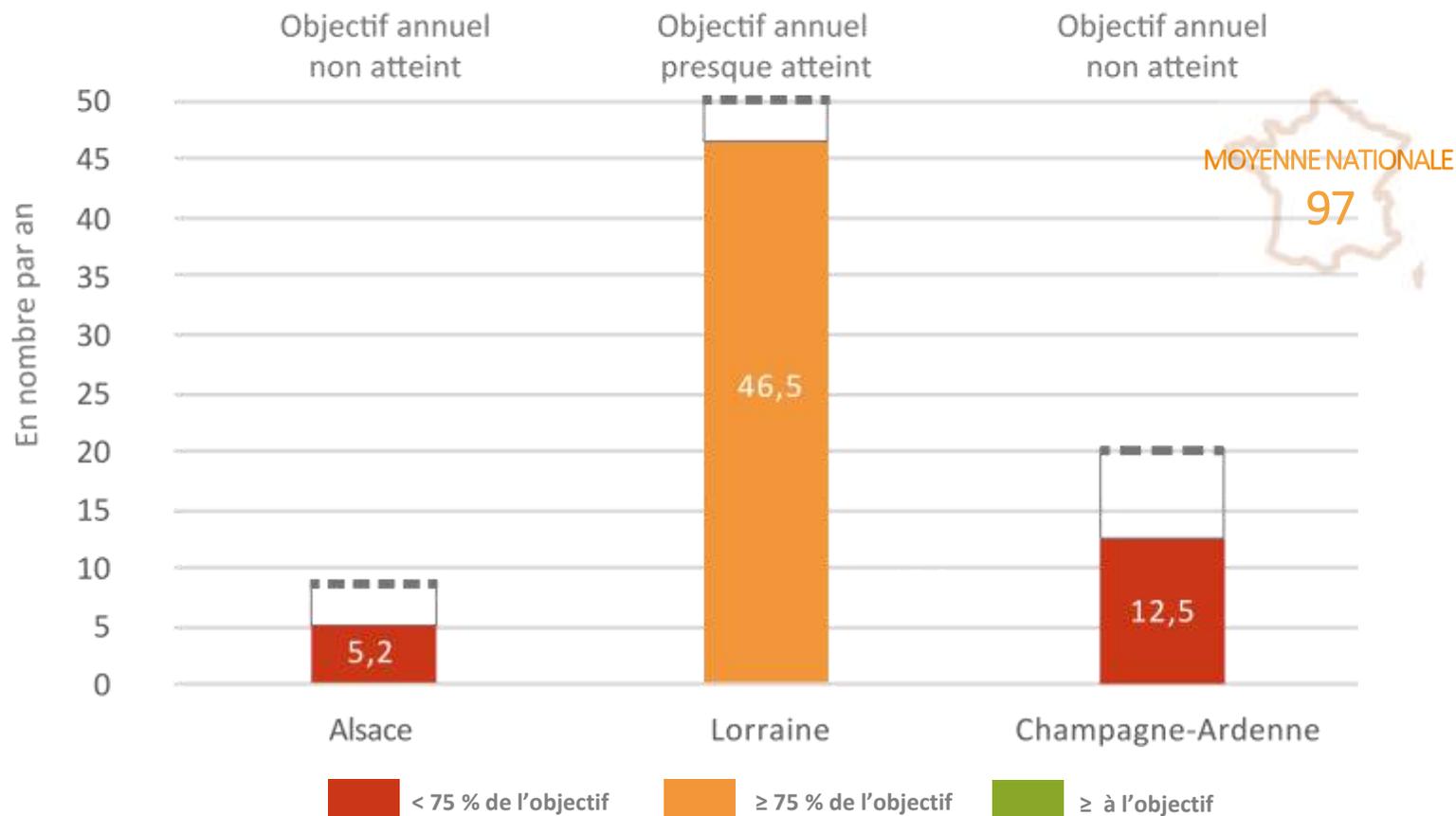


MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SAFER GRAND EST

9^{ème}
/16

Nombre de premières installations



Commentaires généraux :

- Accès au foncier difficile.
- Développement du marché sociétaire, moins de foncier disponible pour l'installation.

Alsace :

- Petit parcellaire, souvent occupé.
- Pression foncière liée aux infrastructures et collectivités.

Lorraine :

- La SAFER maîtrise un nombre plus important d'exploitations complètes.

Champagne Ardenne :

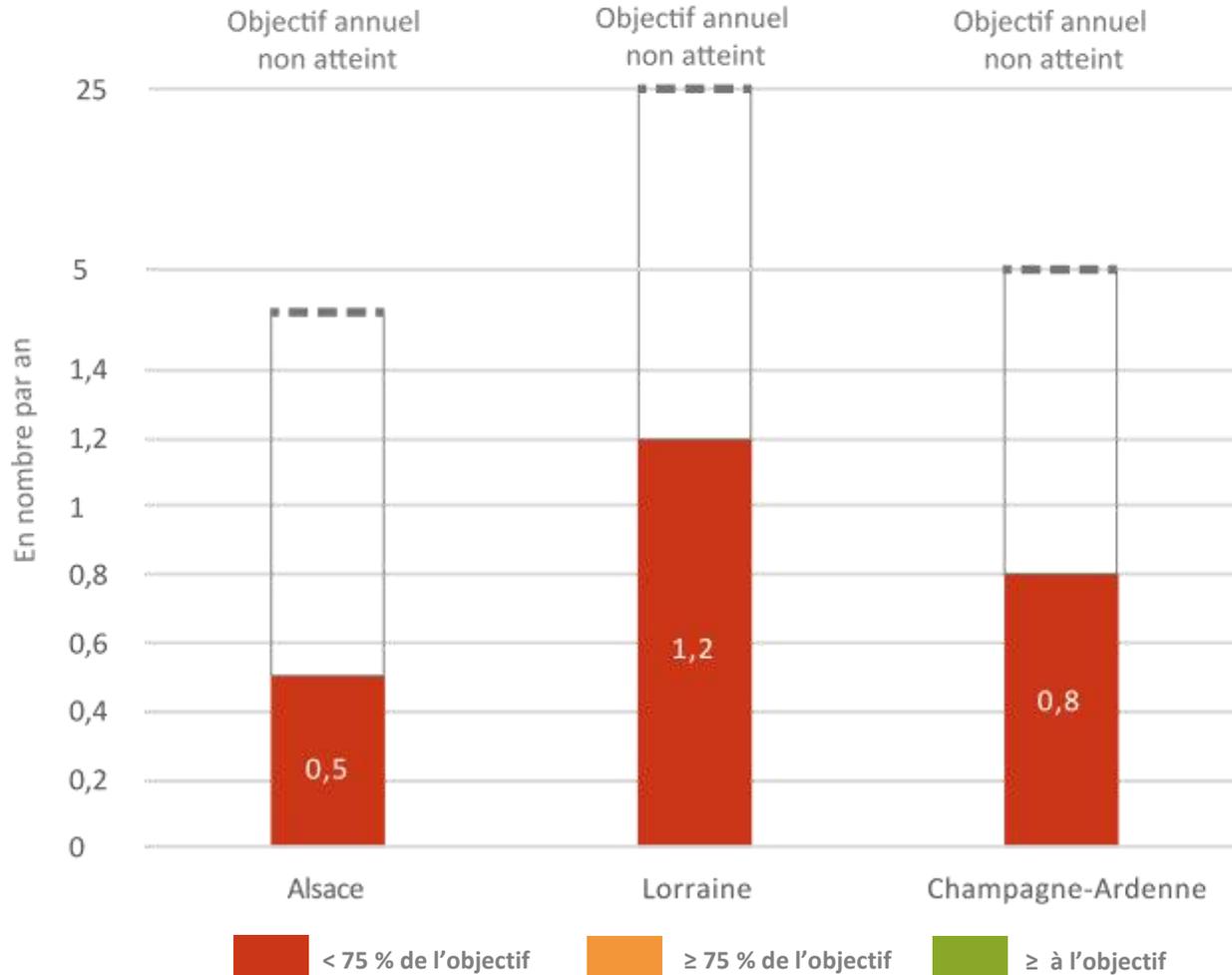
- Phénomène sociétaire très marqué.
- Prix très élevé en grande culture et viticulture.
- Peu de foncier libre disponible.
- Absence de système de portage.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Dont nombre de bénéficiaires de la DJA



Commentaires généraux :

- Absence d'information au moment de la candidature.
- Absence de suivi post-installation.

ÉVALUATION QUANTITATIVE

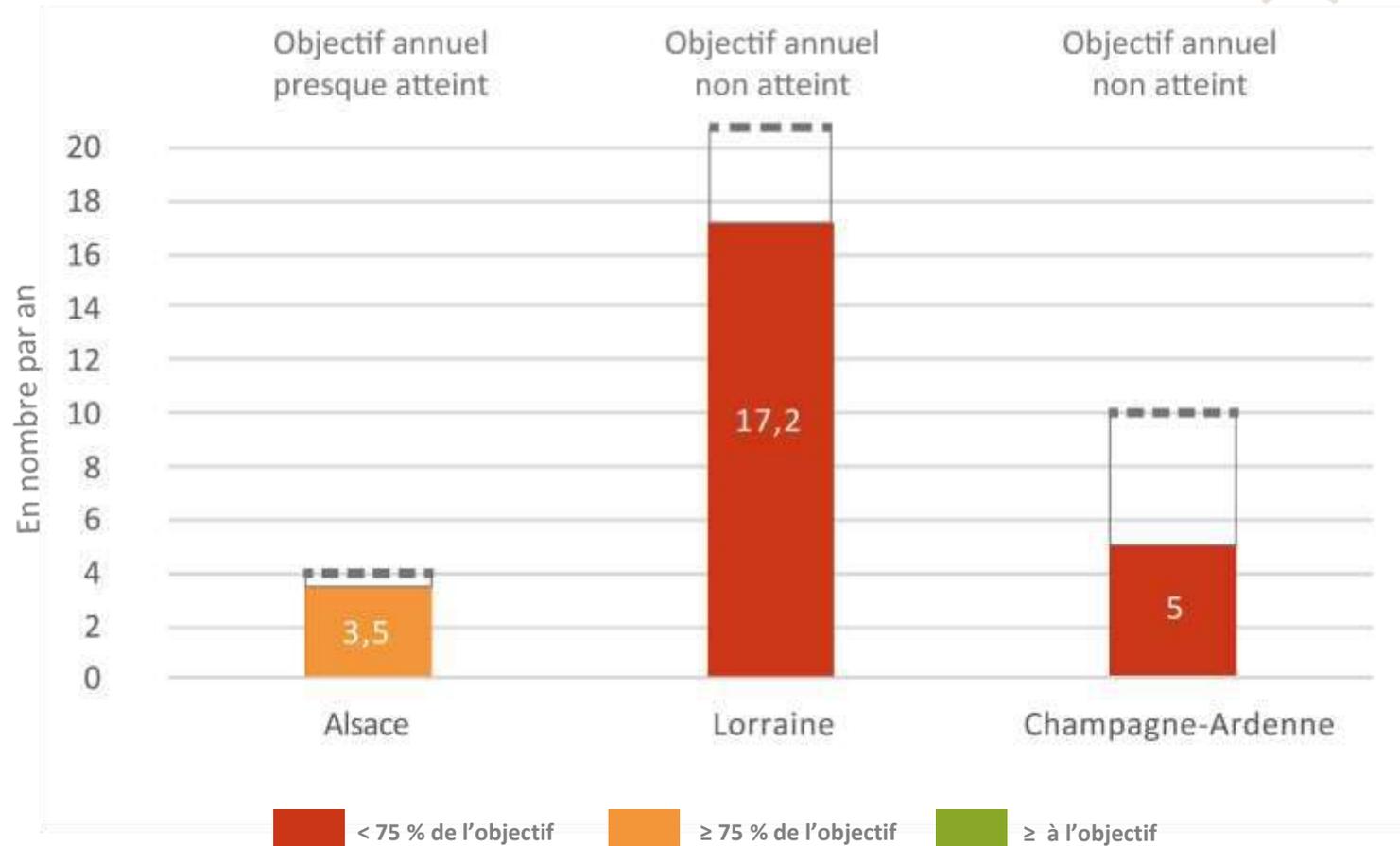


MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SAFER GRAND EST

10^{ème}/16

Dont nombre en hors cadre familial



Alsace:

- Petit parcellaire, souvent occupé.
- Pression foncière liée aux infrastructures et collectivités.

Lorraine et Champagne-Ardenne :

- Objectifs trop ambitieux au regard du nombre d'exploitations complètes maîtrisées par la SAFER.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

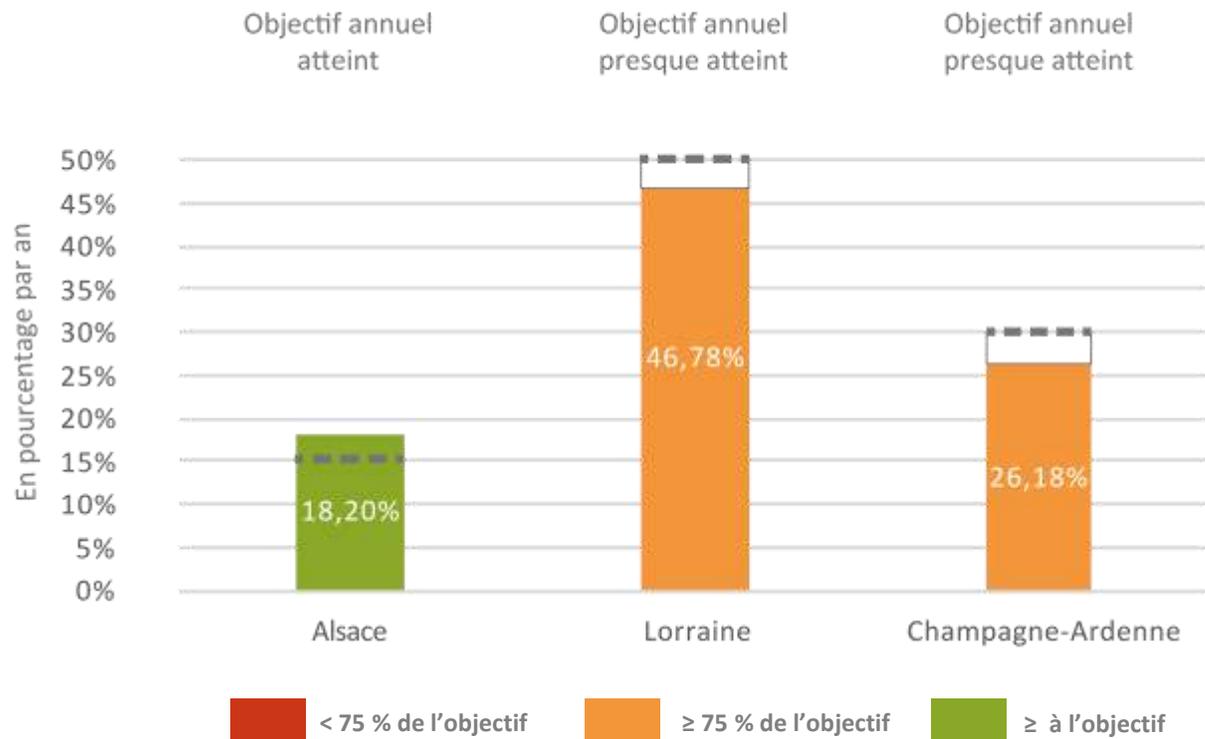
Surfaces rétrocedées en faveur des premières installations
sur le total des surfaces rétrocedées à l'agriculture
(hors maintien des fermiers en place)

SAFER GRAND EST

6^{ème}
6/16

MOYENNE RÉGIONALE

36,71%



Commentaires généraux :

- Objectifs cohérents
- Une première installation nécessite souvent une surface importante.

ÉVALUATION QUANTITATIVE

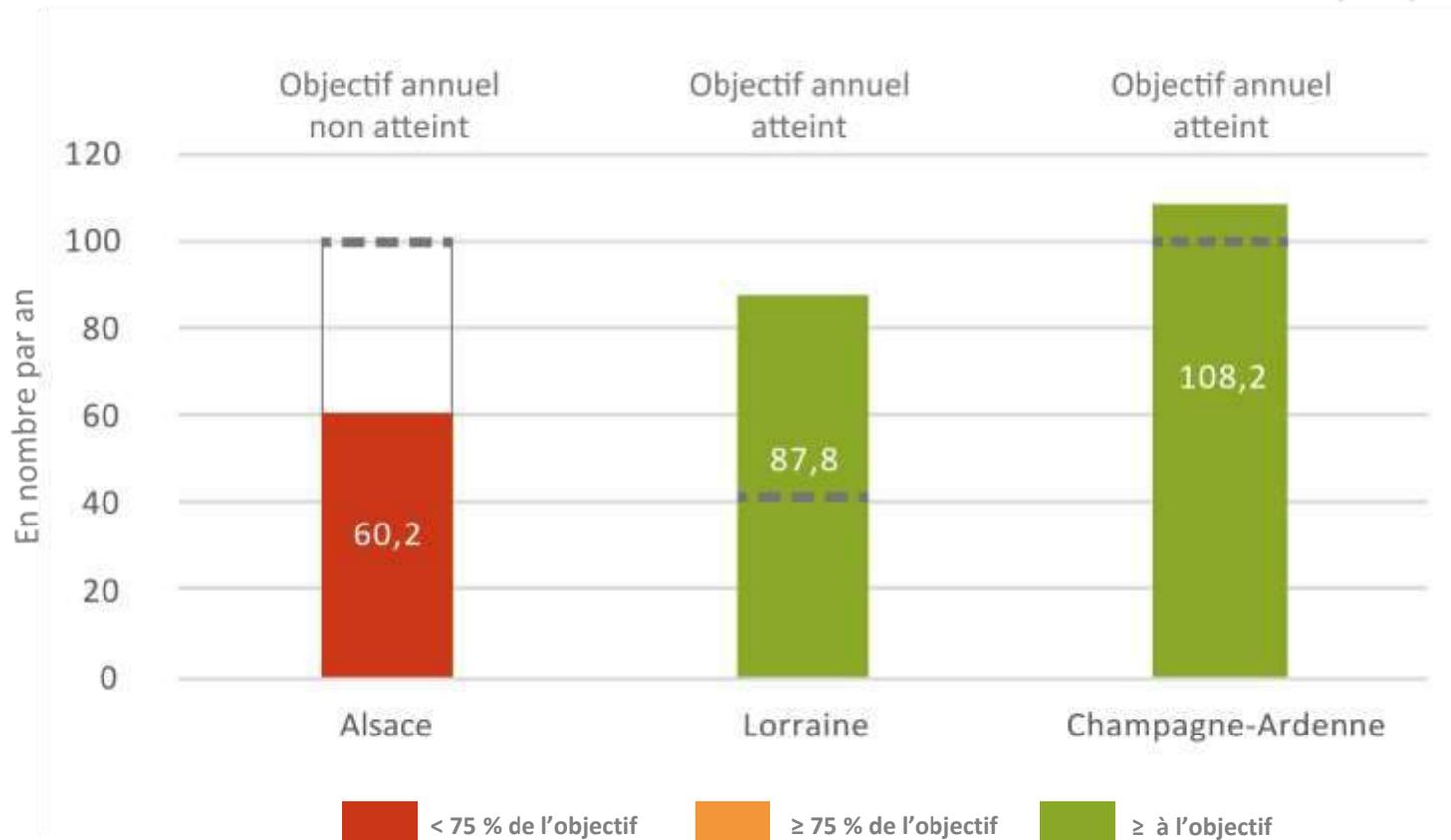


MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SAFER GRAND EST

8^{ème}
/16

Nombre d'agrandissements



Alsace :

- Objectif trop élevé.
- Beaucoup de micro-parcellaires rétrocédés à l'occupant.

Lorraine :

- Objectif trop bas au regard du nombre total de rétrocessions effectuées. La majorité des agrandissements se fait au profit de candidats sous le seuil de viabilité du SDREA.

Champagne-Ardenne :

- Travail essentiellement sur du parcellaire qui se prête plus à l'agrandissement qu'à l'installation.
- Poids de la viticulture.
- Prix élevé.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

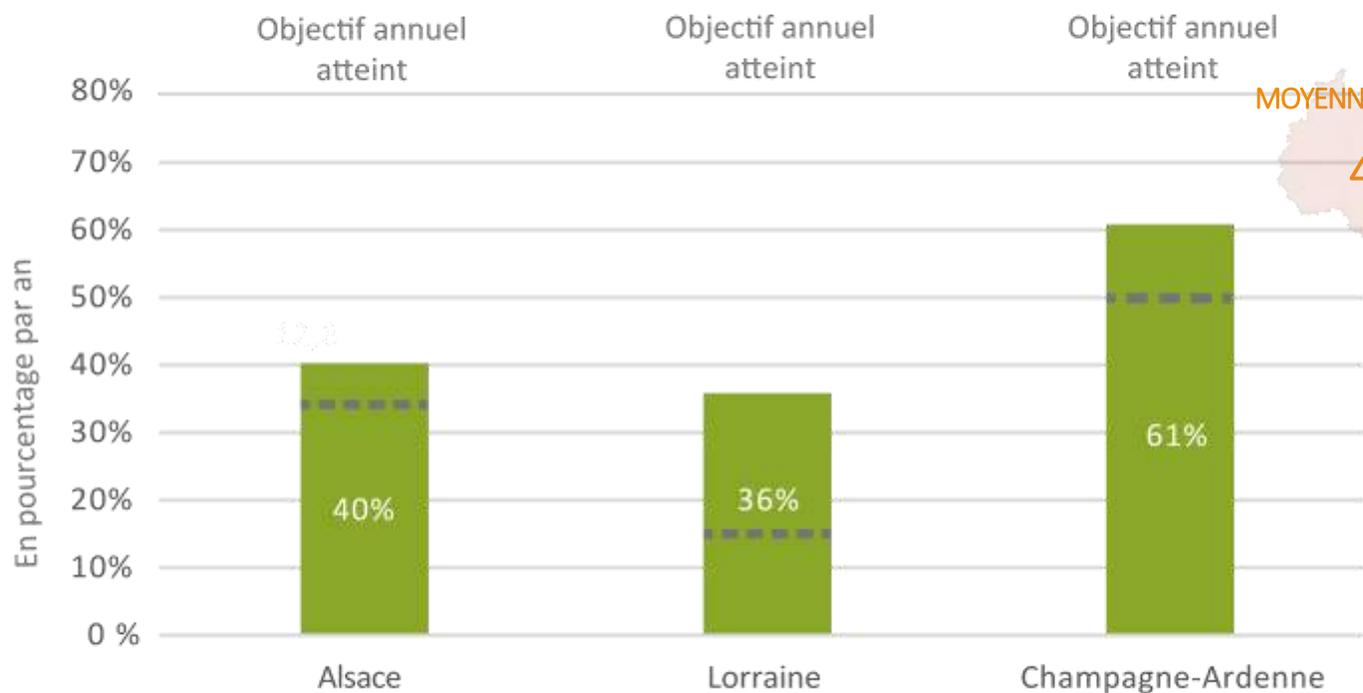
Surface rétrocedée pour agrandissement
sur le total des surfaces rétrocedées à l'agriculture
(hors maintien des fermiers en place)

SAFER GRAND EST

11^{ème}
/16

MOYENNE RÉGIONALE

45%



< 75 % de l'objectif

≥ 75 % de l'objectif

≥ à l'objectif

Commentaires généraux :

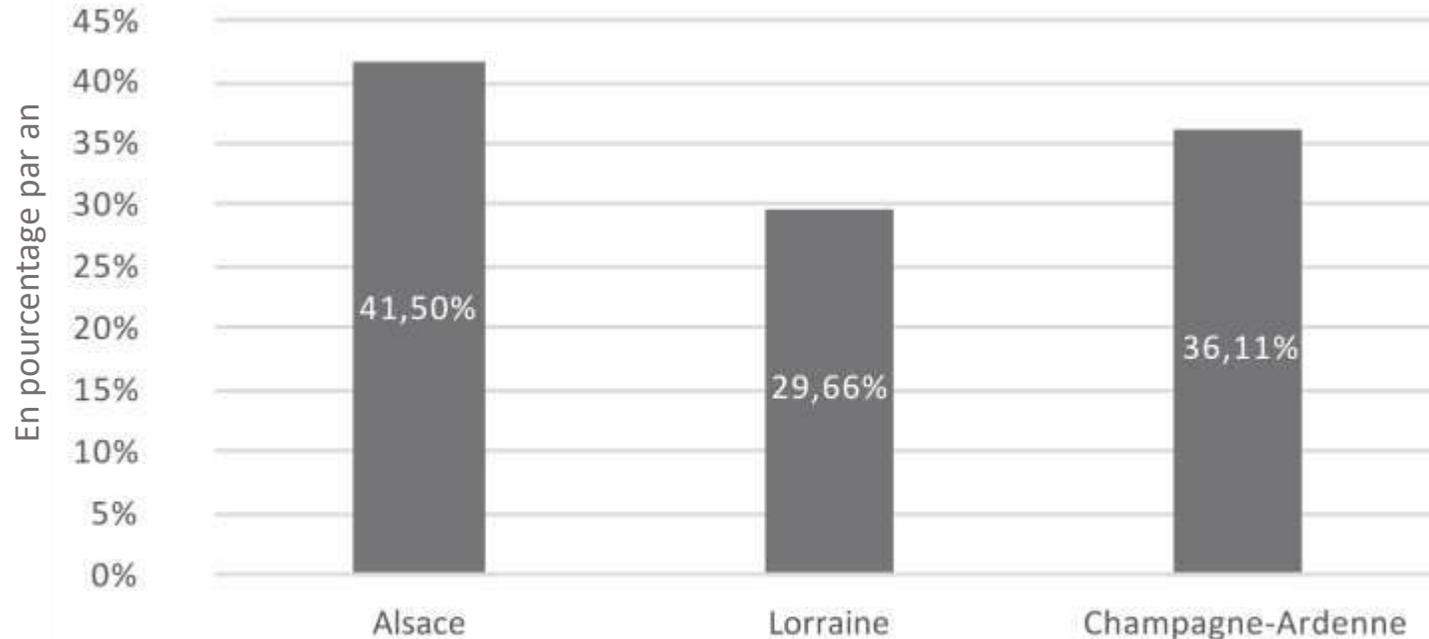
- Le prix et la structuration du parcellaire rétrocedé militent plus pour l'agrandissement que pour l'installation.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en maintien sur parcelles
sur le total des surfaces rétrocédées



Commentaires généraux :

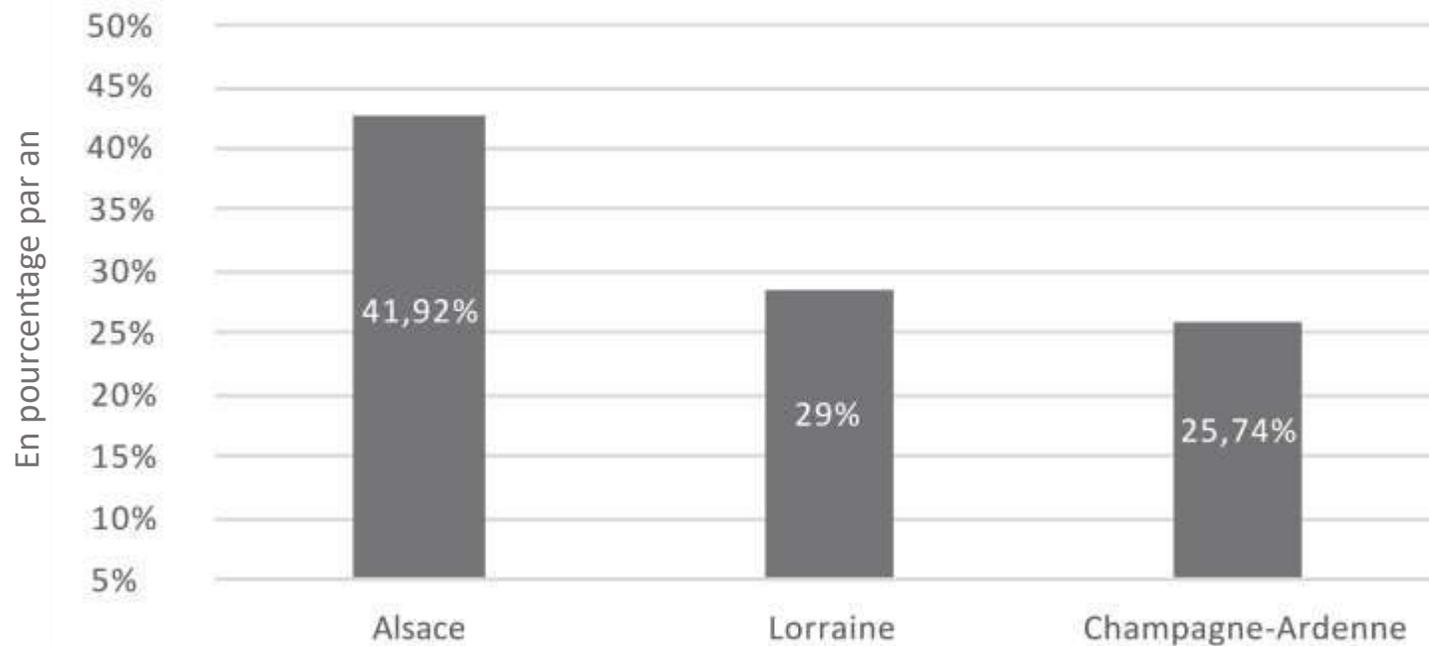
- L'activité d'intermédiation entre un propriétaire et son fermier représente une part conséquente de l'activité de la SAFER
- En Alsace et Lorraine, la SAFER intervient fréquemment pour préserver le parcellaire d'occupant ne pouvant se prévaloir du statut du fermage.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de maintien sur parcelles
sur le total du nombre de rétrocessions



Commentaires généraux :

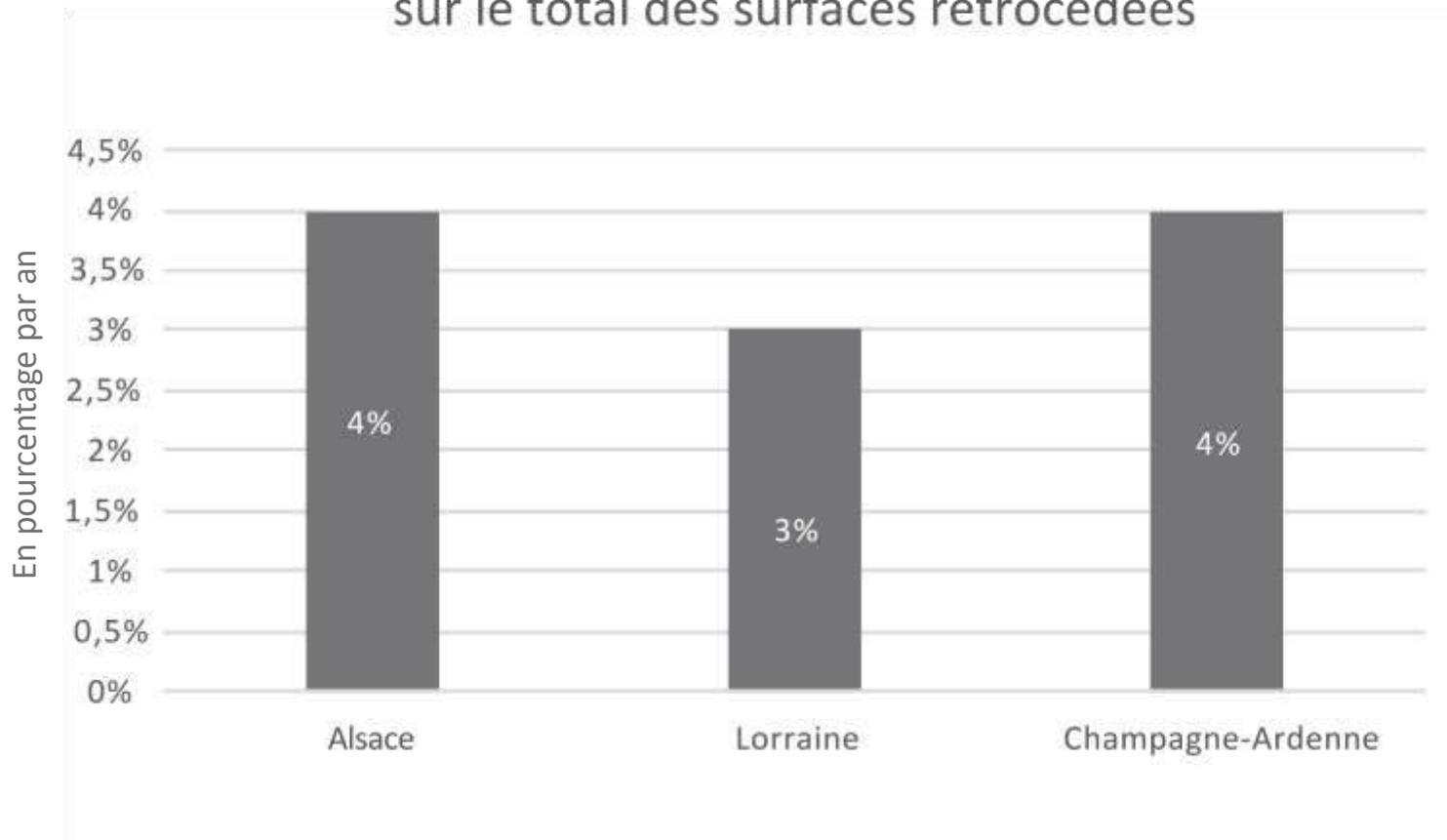
- Le prix et la structuration du parcellaire rétrocedé militent plus pour l'agrandissement que pour l'installation.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en remaniement parcellaire
sur le total des surfaces rétrocédées



Commentaires généraux :

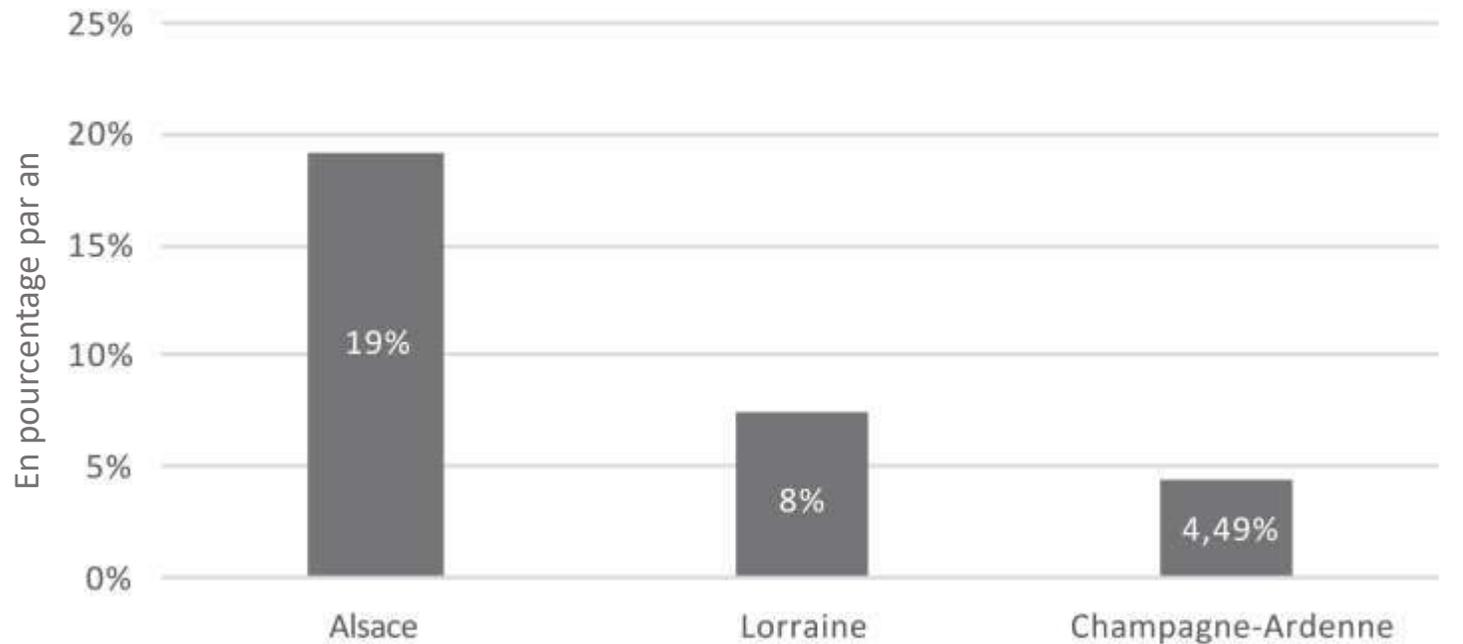
- En Champagne Ardenne, les chiffres présentés ne tiennent compte que des échanges dans lesquels la SAFER est directement impliquée. L'activité est bien supérieure si on tient compte des attributions de petites parcelles au profit de riverains.
- En Alsace et Lorraine, les rétrocessions au riverain sont nombreuses mais sur de petites surfaces.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de remaniement parcellaire
sur le total du nombre de rétrocessions



Commentaires généraux :

- En Alsace et Lorraine, l'activité de remaniement est significative.
- En Champagne Ardenne, les rétrocessions de petites parcelles aux riverains ne sont pas prises en compte.
- L'activité devrait encore progresser du fait de la montée en puissance des remaniements parcellaires forestiers.

ÉVALUATION QUANTITATIVE

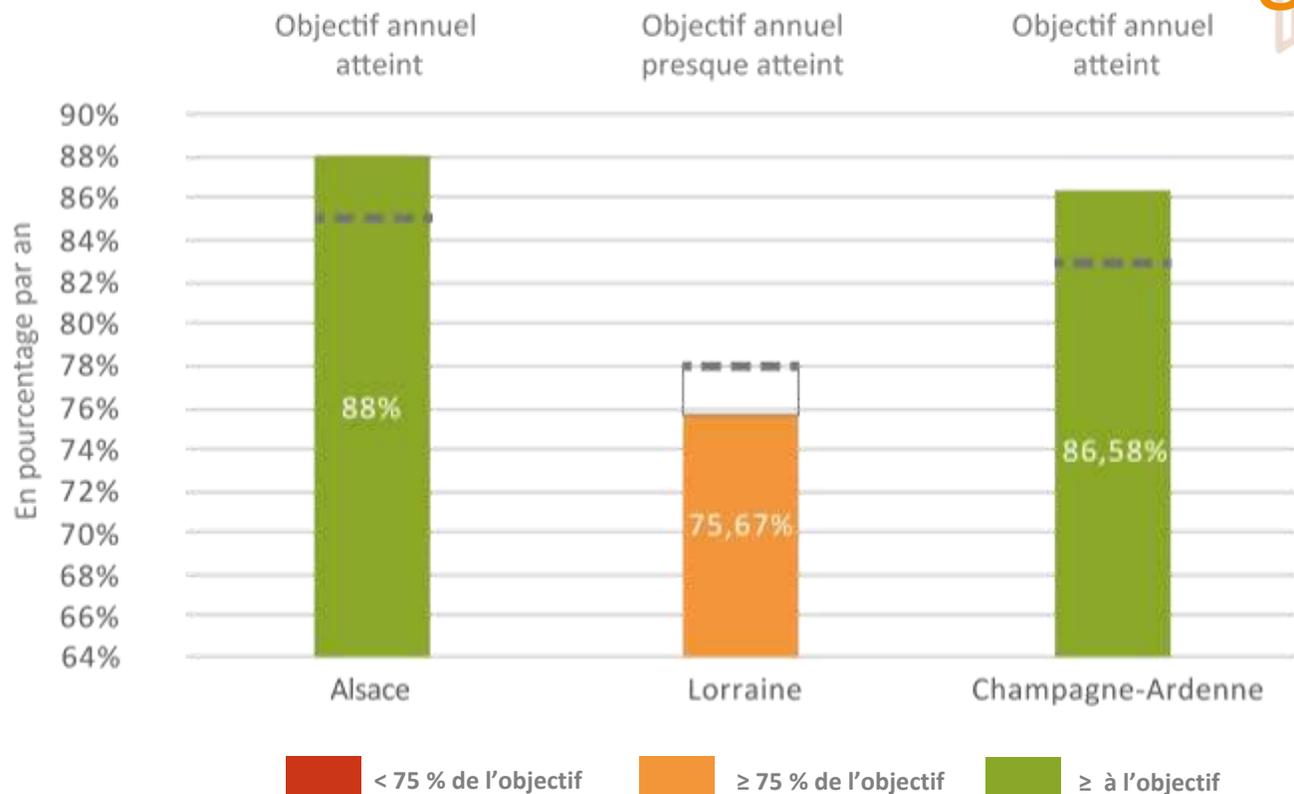


MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de rétrocessions en matière agricole
sur le total du nombre de rétrocessions
(toutes missions)

SAFER GRAND EST

8^{ème}
/16



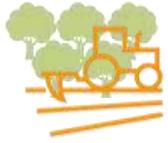
Alsace et Champagne Ardenne :

- Activité essentiellement agricole pour l'Alsace et la Champagne-Ardenne (sauf pour la Haute-Marne).

Lorraine :

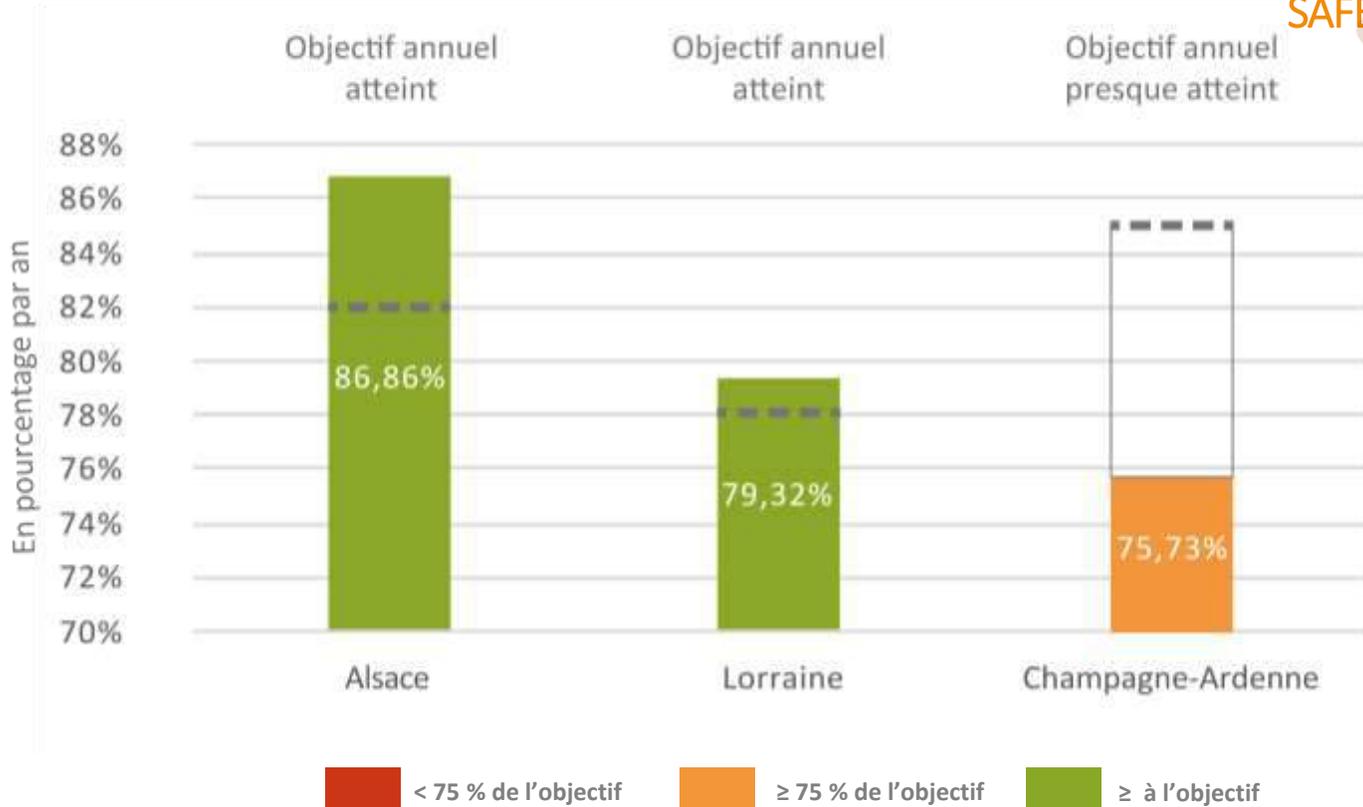
- Activités forestières et environnementales plus marquées en nombre de dossiers (sauf pour la Moselle essentiellement agricole). Ces rétrocessions portent souvent sur des petites surfaces.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en matière agricole
sur le total des surfaces rétrocédées (toutes missions)



SAFER GRAND EST
14^{ème}
/16

Champagne Ardenne :

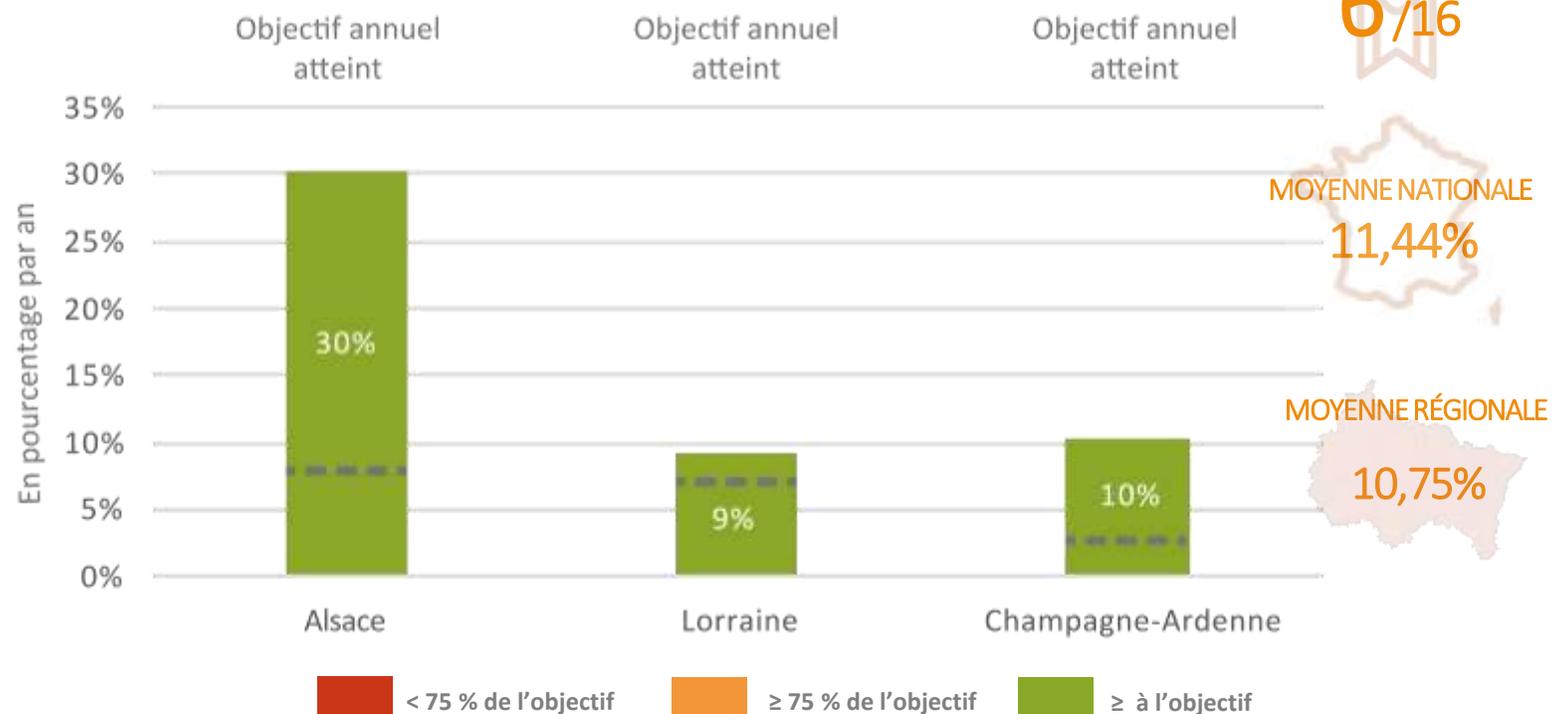
- Les quelques dossiers forestiers traités portent sur des surfaces importantes.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surface rétrocedée en faveur de l'agriculture biologique sur les surfaces agricoles rétrocedées (hors maintien des fermiers en place)



Alsace :

- Objectif trop bas au regard du développement de l'agriculture biologique dans cette région.

Lorraine :

- Les attributions en agriculture biologique se font souvent sur des petites surfaces ce qui explique un taux global toujours modeste.

Champagne Ardenne :

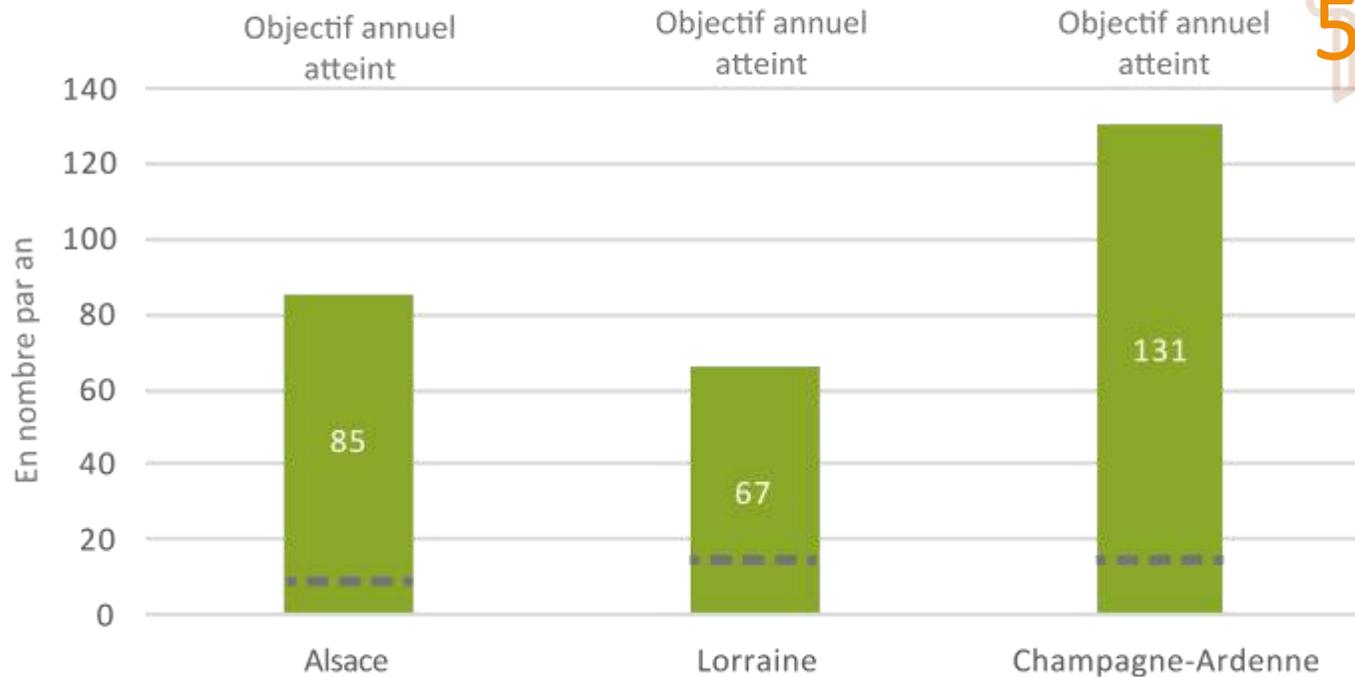
- Activité portée essentiellement par la Haute-Marne.
- L'agriculture biologique n'est pas une priorité dans les autres départements.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de projets accompagnés par la SAFER en faveur des circuits courts



SAFER GRAND EST

5^{ème} /16

Alsace et Champagne Ardenne :

- Chiffres biaisés par la viticulture.

Lorraine :

- Objectif trop bas.
- Activité essentiellement concentrée dans les Vosges.

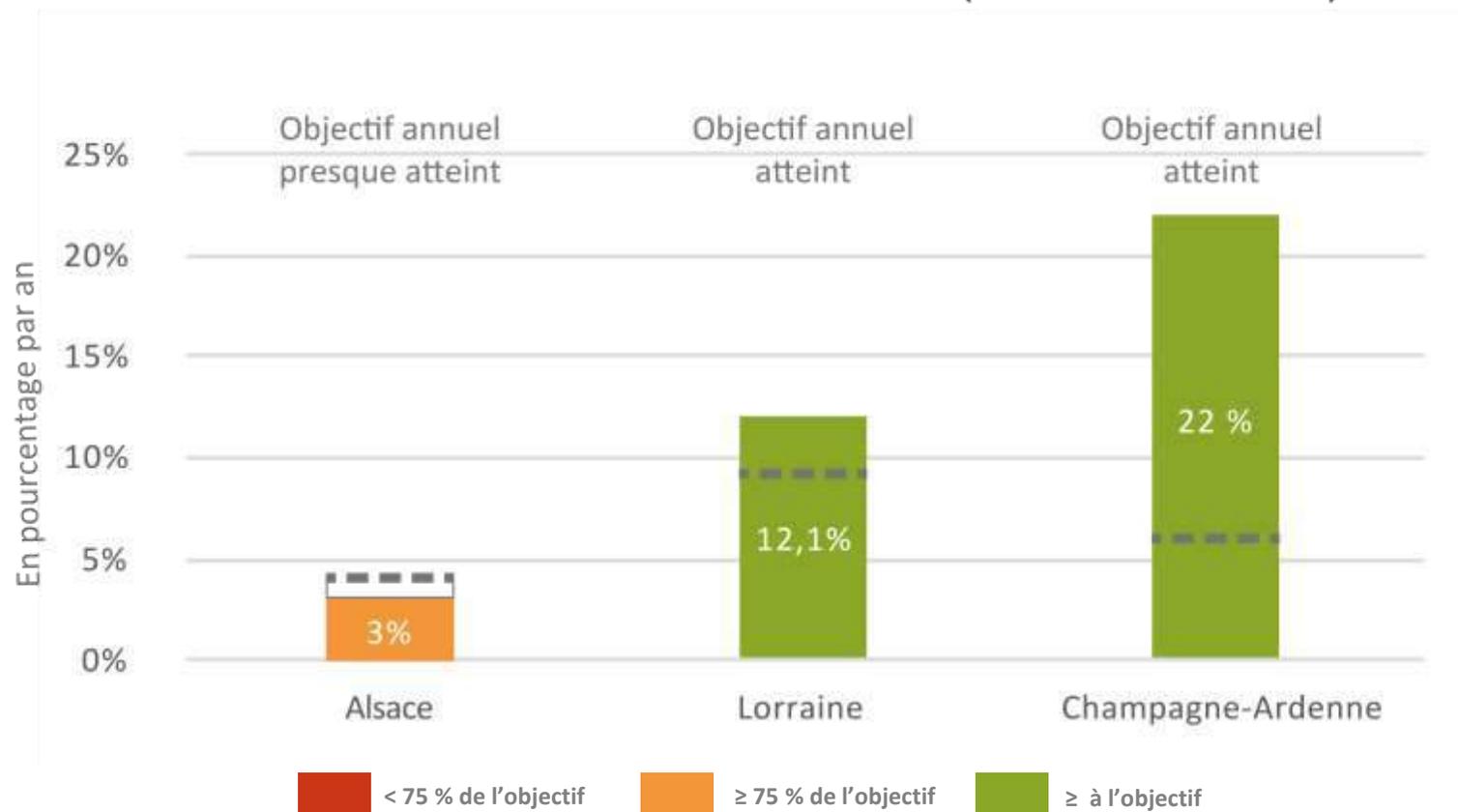
ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : FORÊT



Surfaces rétrocedées en matière forestière
sur le total des surfaces rétrocedées (toutes missions)



Alsace :

- Activité forestière quasiment inexistante en Alsace.

Champagne Ardenne :

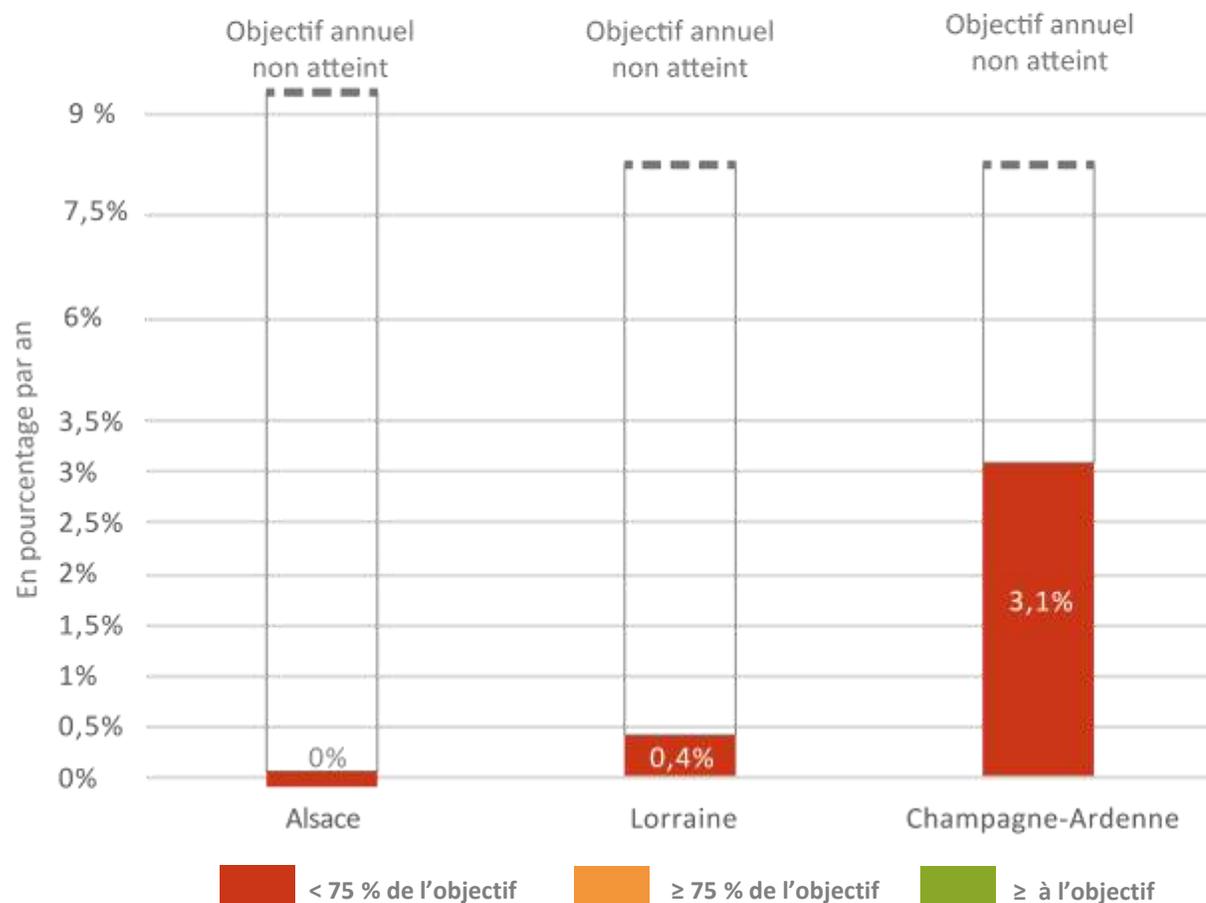
- Surfaces plus importantes que prévues car développement de l'activité de cession de massifs forestiers.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Surfaces rétrocedées en matière environnementale à usage agricole sur le total des surfaces rétrocedées (toutes missions)



SAFER GRAND EST

3^{ème} /16

Commentaires généraux :

- Comités techniques souvent réticents à imposer des cahiers des charges environnementaux.
- Difficulté d'élaboration de cahiers des charges consensuels (périmètres de captage).
- L'activité de la SAFER en faveur de la préservation des milieux naturels non agricoles est complètement occultée.
- Au total près de 6 % des surfaces ont été rétrocedées avec un objectif environnemental

ÉVALUATION QUANTITATIVE

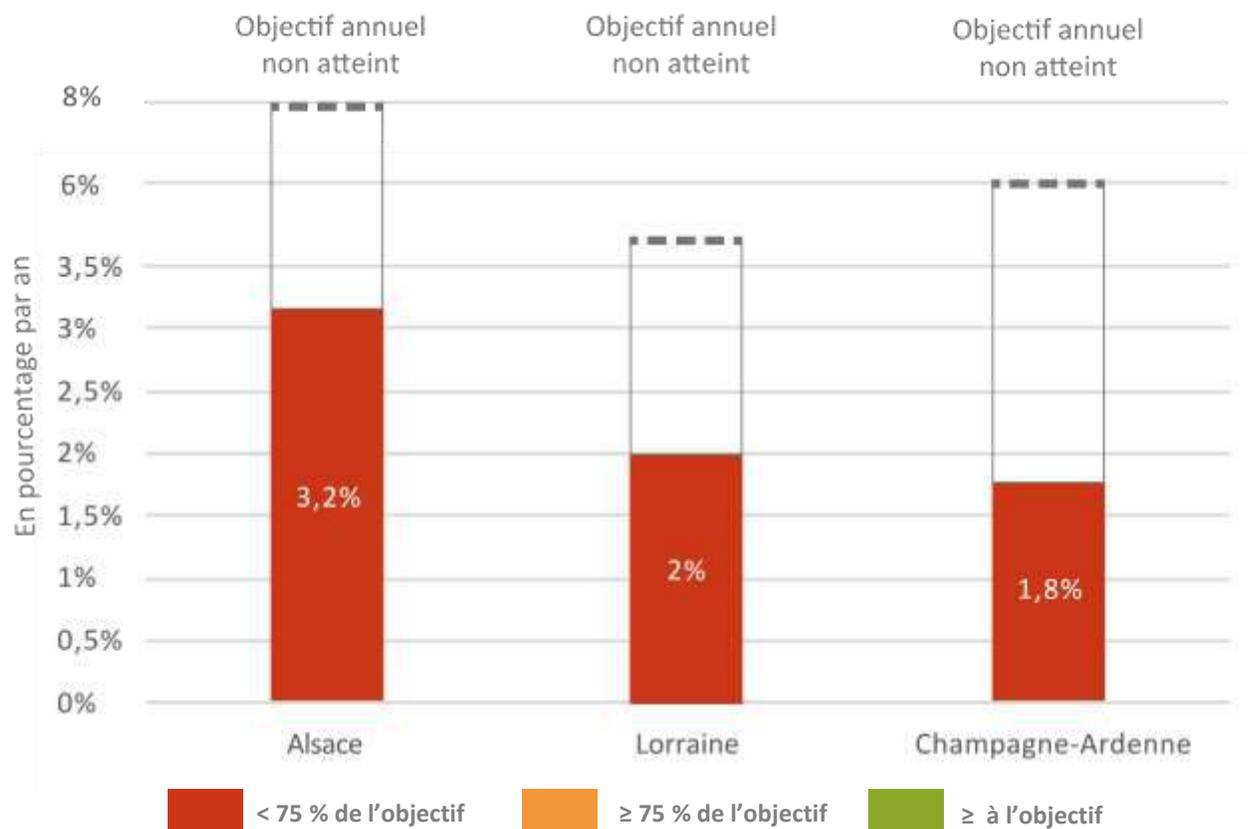


MISSION : DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Surfaces réorientées dans l'intérêt général public
vers des usages non agricoles
sur total des surfaces rétrocedées (toutes missions)

SAFER GRAND EST

10^{ème}
/16



Commentaires généraux :

- Forte volonté de la SAFER de préserver des surfaces agricoles.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



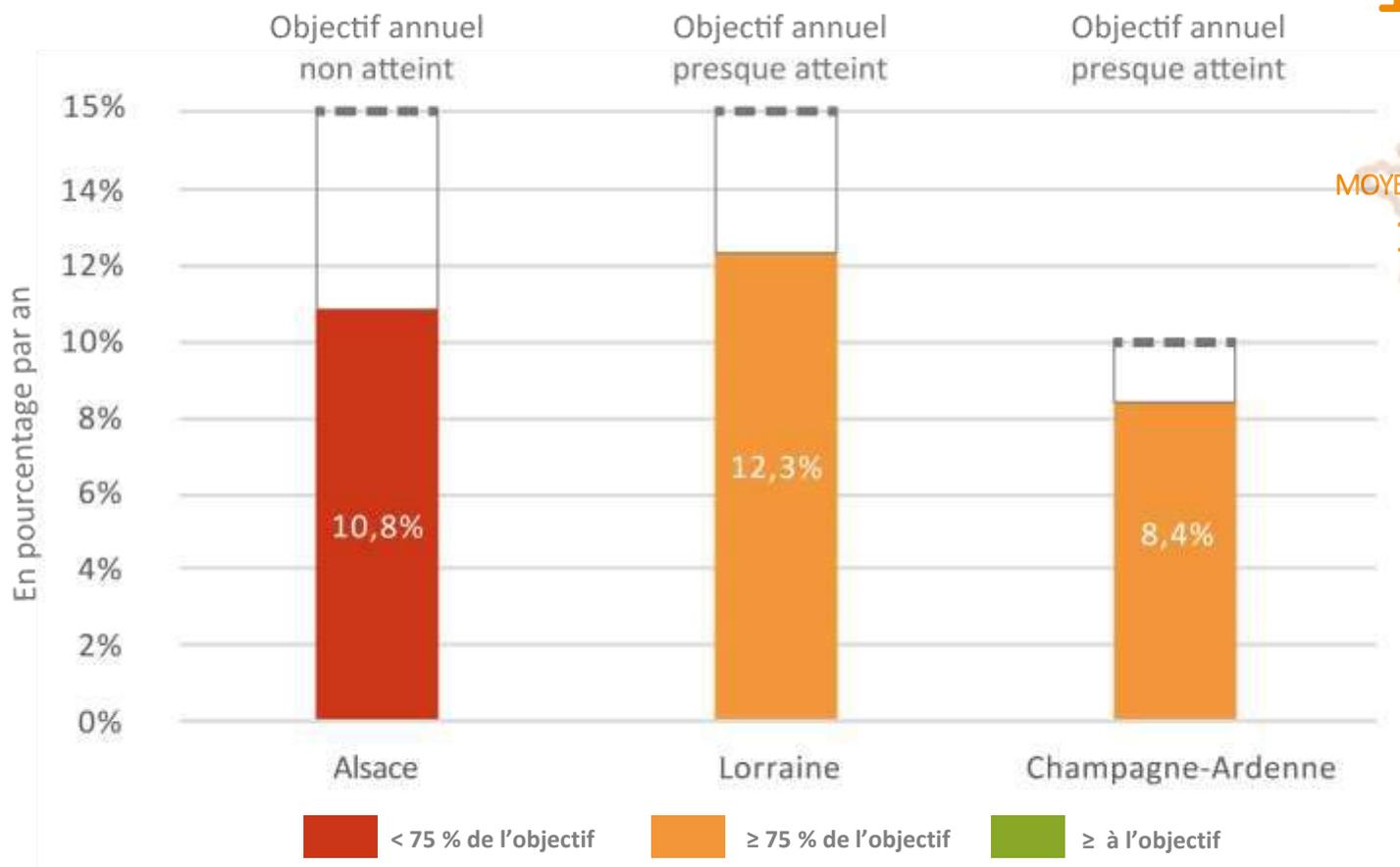
MISSION : TRANSPARENCE DU MARCHÉ

SAFER GRAND EST

10^{ème}/16

MOYENNE NATIONALE
14,38%

Taux de prise de marché de la SAFER sur le marché total



Commentaires généraux :

- Accès au foncier difficile.
- Problème d'image.

Alsace :

- Travail essentiellement sur du micro-parcellaire.

Champagne-Ardenne :

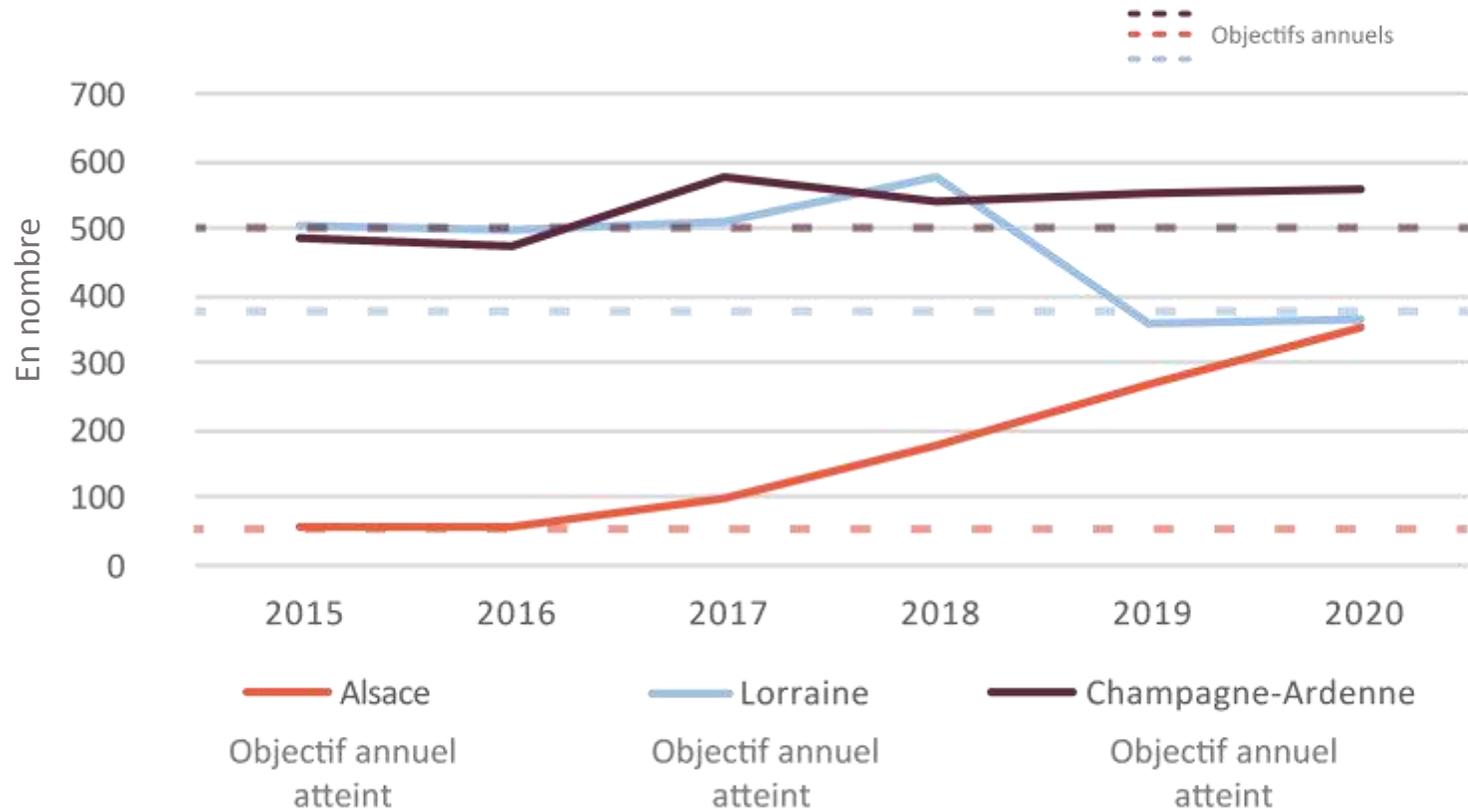
- Peu de travail sur les exploitations complètes.
- Problème de prix.
- Activité très orientée vigne dans la Marne.

ÉVALUATION QUANTITATIVE



MISSION : TRANSPARENCE DU MARCHÉ

Nombre de communes sous convention de veille foncière



Commentaires généraux :

- Fusion de 2017 (organisation des services et tarification identique), permet une progression sur de la veille foncière en faveur des collectivités.

Alsace :

- Politique affirmée de rapprochement avec les collectivités (Moyens humains dédiés).



14 rue Rayet Liénart
51420 Witry-Lès-Reims